



**Inventaire et recensement
des goélands nicheurs
sur les toits de l'agglomération de
Cherbourg-en-Cotentin
(Manche)**

Daphné Lapie, Franck Morel & Gérard Debout

Étude réalisée par le
Groupe ornithologique normand (GONm)
Siège social : Université de Caen
Adresse : 181 rue d'Auge 14000 Caen

à la demande de la ville de Cherbourg-en-Cotentin

Octobre 2021



Sommaire

SOMMAIRE	2
I - INTRODUCTION	3
II - METHODES ET SECTEURS ETUDIES	3
III - DESCRIPTION ET STATUTS DES TROIS ESPECES DE GOELANDS NICHANT REGULIEREMENT SUR LES VILLES COTIERES EN NORMANDIE	6
IV - LES RESULTATS DE L'ANNEE 2021	7
IV – 1 RESULTATS GLOBAUX DES RECENSEMENTS DE 2021	7
IV – 2 RESULTATS SPECIFIQUES : LE GOELAND ARGENTE	9
IV – 3 RESULTATS SPECIFIQUES : LE GOELAND BRUN	10
IV – 4 RESULTATS SPECIFIQUES : LE GOELAND MARIN	12
V - NOMBRE DE NIDS TRAITES PAR SECTEUR ET OBSERVATIONS DE POUSSINS SUR LES DEUX SECTEURS CONCERNES PAR LA STERILISATION DES ŒUFS DE GOELAND ARGENTE	14
VI - CONCLUSION	15
VII - PRECONISATIONS DU GONM	16
VII.1 - FAVORISER LE RETOUR DES OISEAUX EN MILIEU NATUREL	16
VII.2 - REDUIRE LES SOURCES DE NOURRITURE	16
VII.3 - TENTER DE LIMITER LA NIDIFICATION SUR LES HABITATIONS ET INCITER LES GOELANDS A NICHER SUR LES ZONES INDUSTRIELLES	16
VII.4 - FAVORISER LA REPRODUCTION DU GOELAND MARIN	17
VII.5 – NE PAS TRAITER LES NIDS DE GOELAND BRUN	17
VII.6 - SUIVIS A PREVOIR SI DES TRAITEMENTS DES ŒUFS DE GOELAND ARGENTE SONT MIS EN PLACE DANS LE FUTUR	17
BIBLIOGRAPHIE	18

Correction et validation : Claire Debout

I - Introduction

Depuis 2011, à la demande de la municipalité de Cherbourg-Octeville puis Cherbourg-en-Cotentin), le Groupe ornithologique normand (GONm) réalise le recensement des goélands nicheurs en milieu urbain, chaque année sauf en 2013. En 2011, 2012 et 2016, la commune de Cherbourg-Octeville a tenté de limiter la progression de la nidification du goéland argenté en stérilisant une partie des nids présents sur la ville. En 2016, la municipalité a demandé à un fauconnier d'effectuer un effarouchement des couples de goélands dans le quartier Val-de-Saire, courant avril.

En 2017, la stérilisation des œufs et la fauconnerie n'ont pas été reconduites, mais la ville de Cherbourg-en-Cotentin a demandé au GONm d'effectuer un recensement des goélands nichant sur la commune comprenant maintenant les communes déléguées de Cherbourg-Octeville, Querqueville, Equeurdreville et Tourlaville. La commune déléguée de La Glacerie n'ayant pas de colonie connue a été exclue du périmètre de l'étude.

Entre 2018 et 2020, la ville de Cherbourg-en-Cotentin a obtenu une autorisation préfectorale pour traiter les œufs de goéland argenté sur trois quartiers de la ville à condition qu'un ornithologue intervienne avant chacun des deux passages de traitement des œufs et en fin de période de reproduction pour observer les poussins. Pour cela, elle a fait appel au GONm en sa qualité d'organisme de protection de la nature reconnu d'utilité publique et compétent en la matière, pour qu'il accompagne cette intervention et recense les couples nicheurs de goélands sur l'ensemble de la ville. Précisons que, en 2019 et 2020, deux secteurs seulement étaient concernés par le traitement des œufs : « Centre-ville » et « Val de Saire ».

Ce rapport présente les résultats des recensements effectués en 2021 ainsi qu'une comparaison avec les résultats des recensements précédents.

II - Méthodes et secteurs étudiés

Le tableau suivant présente les dates des recensements effectués par le GONm avant les deux passages de traitement des œufs de goéland argenté dont les dates sont également précisées.

Le GONm a également effectué un troisième passage sur les deux secteurs où les œufs ont été traités afin de connaître le nombre de couples ayant produit des poussins (tableau 1).

Numéro de passage	Recensements du GONm	Traitement des œufs
1	27, 28 et 29 avril	17 mai et jours suivants
2	2 juin	7 juin et jours suivants
3	24 juin	

Tableau 1 : dates des opérations de recensements et de stérilisation en 2021

Dans cette étude concernant les goélands nicheurs, nous avons, comme les années précédentes, recensé à la fois :

1. Un couple proprement dit, c'est-à-dire deux oiseaux très rapprochés,
2. Un oiseau en position de couveur sur son nid,
3. Un oiseau adulte qui semble cantonné (il peut représenter un membre d'un couple dont le couveur n'est pas visible du point d'observation).

Comme il est impossible de repérer tous les nids à partir des points d'observation, le fait de compter, en plus des nids, les couples et les individus apparemment cantonnés permet d'avoir une estimation assez précise de la population reproductrice, même si d'après nos analyses faites sur d'autres villes normandes (Le Havre notamment), cela conduit à une légère sous-estimation de la réalité.

La zone d'étude proposée par la ville de Cherbourg-en-Cotentin étant la même que les années précédentes, nous avons utilisé en 2021 un maximum des sites d'observation utilisés les trois années précédentes (tableau 2).

Église de Querqueville	H100
Haut de la Belle Jardinière	Le Printemps
Les Eleis	Résidence Bustamante
Résidence Marguerites	Roule
Sol - Les Couplets	Tour 52
Tour Kennedy	

Tableau 2 : Sites d'observation utilisés en 2021

La figure 1 présente les 13 quartiers étudiés et les 12 sites d'observation utilisés en 2017 dont 11 l'ont également été en 2020 et 2021. Avant 2017, seuls les sites d'observation 1 à 5 étaient utilisés et les effectifs recensés ne concernaient donc que les six secteurs de « Cherbourg - Centre-ville », « Val de Saire », « Sud-est », « Provinces », « Octeville-Bourg » et « Les Vallons ».

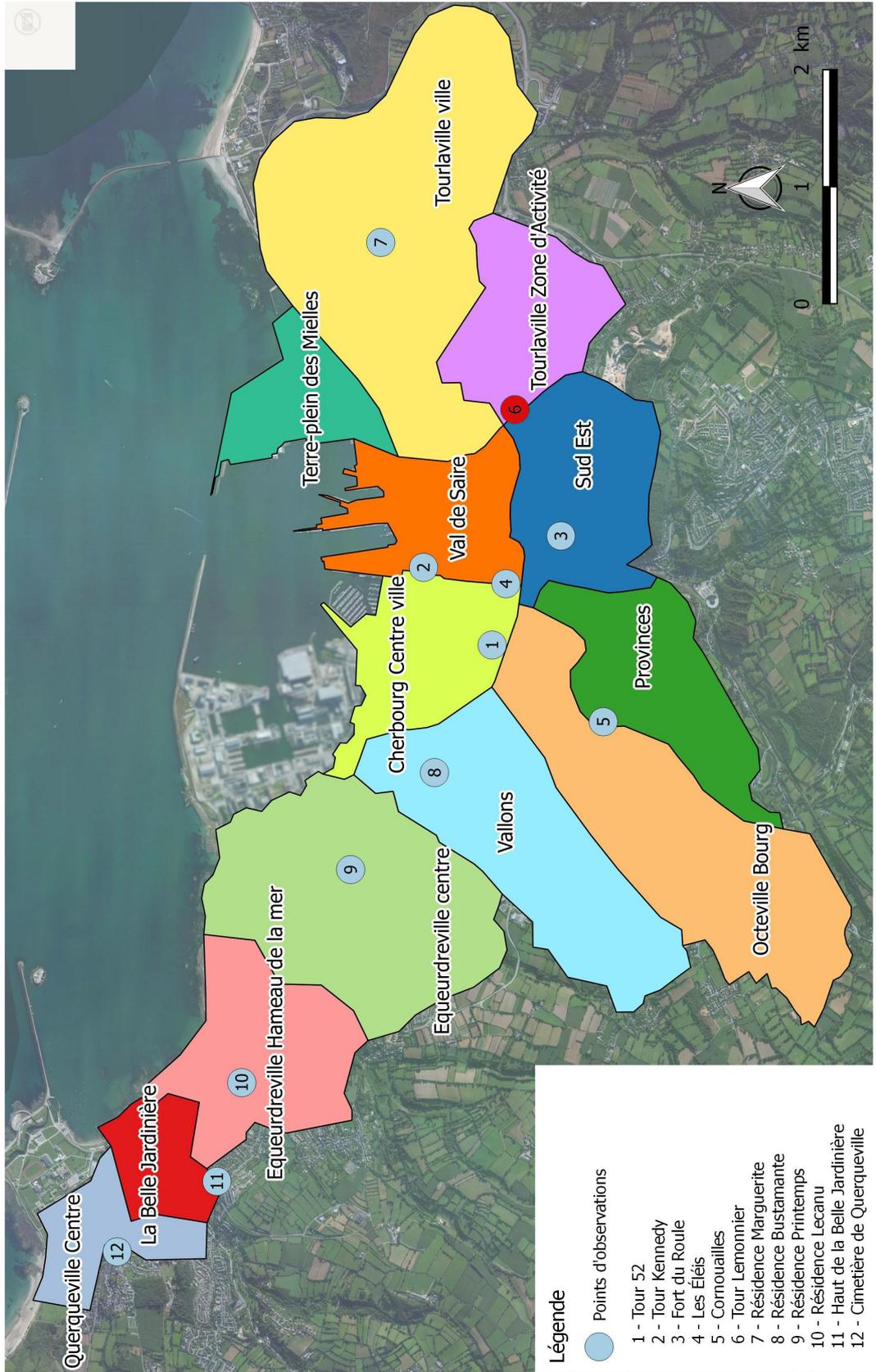
La zone étudiée entre 2017 et 2021, plus grande, permet de mieux apprécier la répartition des goélands nicheurs urbains sur l'ensemble du périmètre étendu de la nouvelle commune de Cherbourg-en-Cotentin.

Pour 2017 à 2021, précisons que le terre-plein des Mielles, en tant que quartier, ne concerne que les toits des hangars situés sur la zone sud du terre-plein et non pas le terre-plein dans son ensemble. Concernant Querqueville, toute la zone de l'école des Fourriers (ex CIN) est elle aussi exclue du périmètre d'observation et de la zone d'étude définie par le commanditaire (zone militaire). Le site de « Naval Group » (anciennement appelé DCNS) ne fait pas partie du périmètre des observations, ce site n'est pas accessible (il ne l'a été qu'en 2011).

En 2021, seul le premier recensement a été effectué sur l'ensemble des quartiers ; il a pour but de recenser l'ensemble de la population nicheuse de goélands et de repérer plus précisément les couples de goélands marin et brun afin de noter leurs localisations sur les sites traités dans le but de fournir ces informations puissent être fournies à la société de stérilisation.

Figure 1

Quartiers étudiés et points d'observations
Goélands nicheurs urbains



III - Description et statuts des trois espèces de goélands nichant régulièrement sur les villes côtières en Normandie

Les « grands » goélands sont tous protégés par la législation française par :

- [Arrêté ministériel du 29 octobre 2009](#) fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.
- [Art. L 411-1et s.](#) du code de l'environnement : les espèces protégées bénéficient d'une protection renforcée (interdiction de détruire nids, œufs, de mutiler, de vendre ou de perturber intentionnellement...)
- Sanctions pour atteinte à une espèce protégée : [L. 415-3 à L. 415-5](#) CE (délit) et pour perturbation intentionnelle : [R. 415-1 CE](#) (contravention).

La destruction d'un nid de goéland, des œufs, des poussins ou des adultes est passible conformément à la loi d'un an d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende.

En Normandie, des dérogations sont accordées depuis plusieurs années à certaines villes pour qu'elles puissent mettre en place la stérilisation des œufs de goéland argenté afin de diminuer les gênes pour les habitants.

Le goéland argenté est encore l'espèce la plus commune, bien qu'en fort déclin :

Longueur : 55-60 cm Envergure : 120-140 cm Poids : ± 1 kg
Ailes : gris clair à pointes noires et blanches Pattes : couleur chair

Il est considéré comme « quasi-menacé » dans la liste rouge nationale des nicheurs (UICN, 2016) et comme « vulnérable » dans la liste rouge régionale (Debout, 2016). C'est la seule espèce dont l'arrêté délivré par la DREAL autorise la stérilisation des œufs. Contrairement à une opinion couramment répandue, cette espèce n'est pas en progression mais en régression. En effet, la population nicheuse en France, estimée entre 53000 et 56000 couples en 2012 a diminué de 30% par rapport à celle de 1999 (Issa & Muller, 2015) et elle a également nettement régressé en Normandie où la progression des nicheurs urbains ne compense pas la baisse importante sur les sites naturels (Debout, 2013).



Photo de goéland argenté (Gilles Le Guillou)

Le goéland brun

Longueur : 48-56 cm. Envergure : 117-130 cm
Poids : ± 900 g

Ailes ; gris foncé Pattes jaunes

Il est considéré comme en danger dans la liste rouge régionale (Debout, *op. cit.*). Un peu plus de 1 200 couples nichaient en Normandie en 2012 (Debout, *op. cit.*) mais cet effectif a considérablement décliné depuis, essentiellement en raison de la destruction de la colonie du terre-plein des mielles à Tourlaville puis de l'introduction de renards à Tatiou.



Photo de goéland brun (Tony Le Huu Nghia)



Photo de goéland marin (Gilles Le Guillou)

Le goéland marin (le plus grand laridé du Monde)

Longueur : 60-75 cm. Envergure : 145-165 cm

Poids : \pm 1,6 kg

Ailes : noires Pattes : couleur chair pâle

La population nicheuse de goéland marin est en progression en Normandie avec une population d'au moins 1 740 couples en 2012 (Debout, *op. cit.*). C'est un prédateur régulier des nids des autres espèces de goélands, sa présence peut donc conduire à la régression des autres goélands à sa proximité.

Le **goéland leucophée** est une nouvelle espèce nicheuse

Longueur : 52-58 cm. Envergure : 120-140 cm

Poids : \pm 1,6 kg

Ailes ; gris Pattes jaunes

D'origine méditerranéenne, il a connu une expansion vers le nord : c'est la première fois que cette espèce se reproduit dans le département de la Manche. L'espèce est très rare en Normandie et l'effectif nicheur total pour la région est de l'ordre de 5 couples, dont 3 en sites urbains.



Photo de goéland leucophée (Gérard Debout)

IV - Les résultats de l'année 2021

Les années précédentes les décomptes sur l'ensemble de la ville ont été effectués dans la dernière décade du mois d'avril. Pour 2021, nous présentons donc les résultats obtenus à cette même période en apportant quelques compléments d'information grâce aux observations effectuées lors du second décompte au début du mois de juin. Sur les figures suivantes par espèce, nous avons fait ressortir les Eleis, bien qu'ils fassent partie du secteur de Val de Saire, ce site était auparavant le plus densément occupé (désormais quasiment déserté).

IV – 1 Résultats globaux des recensements de 2021

Fin avril, date précoce imposée par la date de stérilisation qui suivra, les nids ne sont pas encore tous construits :

- 44,4 % du nombre total de sites ont un nid construit reconnaissable pour le goéland argenté ;
- 26,5 % des sites de goéland marin ;
- 17,5 % des sites de goéland brun, l'espèce la plus tardive.

Pour nombre de couples, même s'ils sont déjà cantonnés sur leur site de reproduction et ont même déjà un nid, la ponte n'a pas encore lieu.

Recensement fin avril 2021	Goéland argenté	Goéland brun	Goéland marin	Goéland species	Total
Église de Querqueville	104	12	0	0	116
H100	42	3	0	0	45
Haut Belle Jardinière	71	9	8	1	89
Le Printemps	48	0	1	0	49
Les Eleis	0	1	0	0	1
Résidence Bustamante	25	0	0	0	25
Résidence Marguerites	105	2	16	0	123
Roule	286	28	13	0	327
Sol-Les Couplets	5	0	0	0	5
Tour 52	249	11	5	0	265
Tour Kennedy	134	14	6	0	154
Total général	1069	80	49	1	1199

Tableau 3 : résultats des recensements de fin avril 2021, toutes espèces

Sur l'ensemble des secteurs (tableau 3), 1 199 couples nicheurs certains ou potentiels de goélands (toutes espèces confondues) ont été recensés en 2021, soit un effectif supérieur à celui des années précédentes (1 180 en 2020, 1 105 en 2019, 1 038 en 2018 et 968 en 2017).

Le décompte de début juin (tableau 4) sur les secteurs échantillons, après le passage des stérilisateurs, a permis de recenser le nombre de nids observables. Sur l'ensemble de ces secteurs, le nombre de nids comptés en juin (242) était, fort logiquement, inférieur à celui du mois d'avril (502).

Recensement du 2 juin, toutes espèces confondues	
Nombre de poussins	Effectifs
1 poussin	23
2 poussins	35
3 poussins	7
Nombre de nids avec poussins	65
Nid à contenu inconnu	177
Nombre total de nids	242
Adulte seul	136
Couple	95
Nombre total de sites de nidification	473

Tableau 4 : recensements de début juin 2021, toutes espèces confondues

Recensement du 24 juin, toutes espèces confondues	
Nombre de poussins	Effectifs
1 poussin	59
2 poussins	39
3 poussins	10
Nombre de nids avec poussins	108
Nid à contenu inconnu	103
Nombre total de nids	211
Adulte seul	143
Couple	99
Nombre total de sites de nidification	453

Tableau 5 : résultats des recensements de début juin 2021, toutes espèces confondues

Ensuite, le décompte de fin juin sur ces mêmes secteurs (tableau 5) montre que le nombre total de sites a légèrement diminué de 4,2 % alors que le nombre total de nids a baissé de 13,6 %.

Mais, le pourcentage de nids avec jeunes a quant à lui augmenté, passant de 27 % à 51 % du nombre total de nids observés, passant de 65 à 108 nids entre le début et la fin du mois de juin.

IV – 2 Résultats spécifiques : le goéland argenté

Recensement fin avril 2021	Nombre de sites de goéland argenté
Église de Querqueville	104
Querqueville	104
H100	42
Les Provinces	25
Octeville Bourg	13
Vallons	4
Haut Belle Jardinière	71
Hameau de la Mer	2
Querqueville	69
Le Printemps	48
Equeurdreville centre	47
Vallons	1
Les Eleis	0
Les Eleis	0
Résidence Bustamante	25
Equeurdreville centre	0
Vallons	25
Résidence Marguerites	105
Terre-plein des Mielles	31
Tourlaville ville	34
Tourlaville ZA	15
Val de Saire	25
Roule	286
Cherbourg Centre	9
Les Provinces	15
Octeville Bourg	1
Sud-Est	125
Tourlaville ville	3
Tourlaville ZA	70
Val de Saire	63
Sol-Les Couplets	5
Hameau de la Mer	5
Tour 52	249
Cherbourg Centre	209
Les Provinces	2
Octeville Bourg	12
Val de Saire	23
Vallons	3
Tour Kennedy	134
Cherbourg Centre	7
Terre-plein des Mielles	17
Val de Saire	110
Total général	1069

Tableau 6 : résultats des recensements du goéland argenté (nids, adultes seuls ou couples)

Hormis la population nicheuse de la digue et des forts de la rade de Cherbourg (réserve du GONm), celle de la DCNS et de l'école des Fourriers, l'effectif total nicheur de l'agglomération de Cherbourg telle qu'elle est ici considérée est de 1 069 couples. Cet effectif est plus faible que celui de 2020 qui était de 1 180 couples nicheurs (baisse de 9,4 %). Cet effectif nicheur était de 1 105 couples en 2019, 1 038 en 2018 et 968 en 2017.

Pour les secteurs communs aux années suivies par le GONm entre 2011 et 2021 (« Cherbourg - Centre-ville », « Val de Saire », « Sud-est », « Provinces », « Octeville-Bourg » et

« Les Vallons »), les résultats sont présentés dans la figure 2. Nous retrouvons dans cet échantillon une évolution analogue à celle de l'ensemble de l'agglomération.

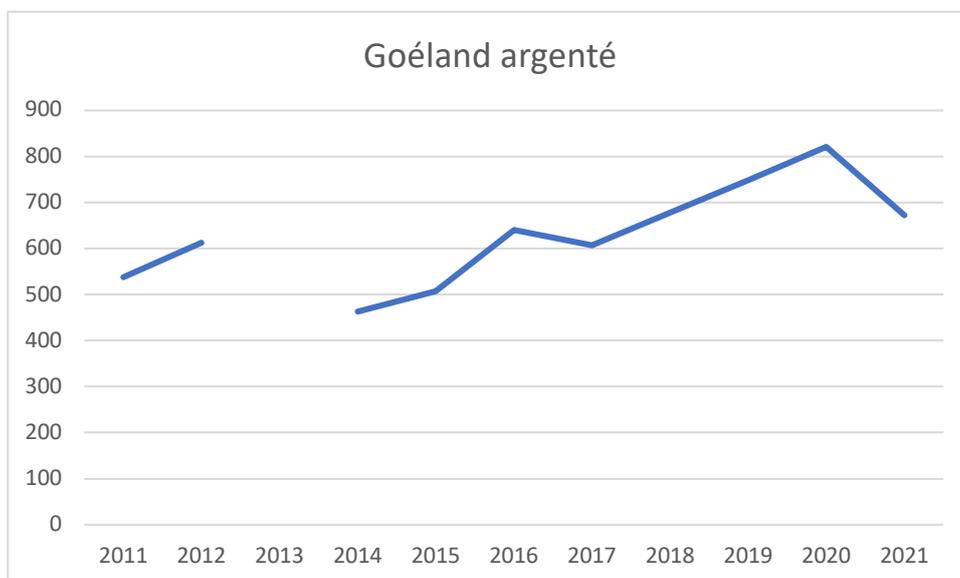


Figure 2 : évolution des effectifs de goéland argenté en nombre de couples de 2011 à 2021 (secteurs témoins)

IV – 3 Résultats spécifiques : le goéland brun

Recensement fin avril 2021	Goéland brun
Église de Querqueville	12
Querqueville	12
H100	3
Les Provinces	2
Octeville Bourg	1
Vallons	0
Haut Belle Jardinière	9
Hameau de la Mer	0
Querqueville	9
Le Printemps	0
Equeurdreville centre	0
Vallons	0
Les Eleis	1
Les Eleis	1
Résidence Bustamante	0
Equeurdreville centre	0
Vallons	0
Résidence Marguerites	2
Terre-plein des Mielles	0
Tourlaville ville	1
Tourlaville ZA	0
Val de Saire	1
Roule	28
Cherbourg Centre	0
Les Provinces	1
Octeville Bourg	0
Sud-Est	21
Tourlaville ville	0
Tourlaville ZA	2
Val de Saire	4
Sol-Les Couplets	0
Hameau de la Mer	0

Tour 52	11
Cherbourg Centre	9
Les Provinces	0
Octeville Bourg	0
Val de Saire	2
Vallons	0
Tour Kennedy	14
Cherbourg Centre	1
Terre-plein des Mielles	0
Val de Saire	13
Total général	80

Tableau 7 : résultats des recensements du goéland brun (nids, adultes seuls ou couples)

Hormis la population nicheuse de la digue et des forts de la rade de Cherbourg (réserve du GONm), celle de la DCNS et de l'école des Fourriers, l'effectif total nicheur de l'agglomération de Cherbourg telle qu'il est ici considérée est de 80 couples. Sur l'ensemble de ces secteurs, 108 couples nicheurs avaient été recensés en 2020 et en 2019, 161 couples en 2018 et 193 en 2017.

Pour les secteurs communs aux années suivies par le GONm entre 2011 et 2021 (« Cherbourg - Centre-ville », « Val de Saire », « Sud-est », « Provinces », « Octeville-Bourg » et « Les Vallons »), les résultats sont présentés dans la figure 2. Nous retrouvons dans cet échantillon une régression analogue à celle de l'ensemble de l'agglomération.

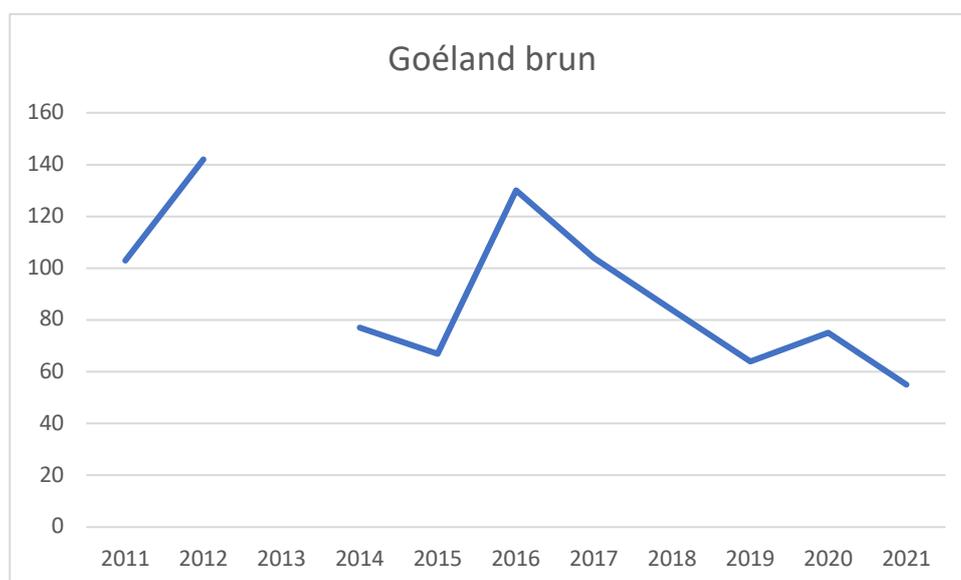


Figure 3 : évolution des effectifs de goéland brun en nombre de couples de 2011 à 2021 (secteurs témoins)

Parmi les 13 nids de goéland brun signalés comme non traités par la société Altivia au moins un n'a pas été observé par le GONm. Par contre seulement deux des couples ont été observés sur les deux quartiers échantillon à la fin du mois de juin (Tableau 8).

Rappelons que l'espèce ne doit pas être stérilisée (ni même dérangée) puisqu'elle est protégée intégralement.

Nombre de sites Recensement du 24 juin Goéland brun	Nids avec poussins Nombre de poussins			Nid à contenu non précisé	Adulte seul	Couple	Total
	1	2	3				
Cherbourg Centre	0	0	0	9	3	2	14
Fort du Roule							
Tour 52 Bvd Schuman	0	0	0	6	3	2	11
Tour Kennedy	0	0	0	3	0	0	3
Val de Saire	1	1	0	13	8	8	31
Fort du Roule	1	1	0	8	5	3	18
Les Eleis						1	1
Résidence les Marguerites	0	0	0	0	1	0	1
Tour Kennedy	0	0	0	5	2	4	11
Total général	1	1	0	22	11	10	45

Tableau 8 : résultats des recensements du goéland brun, fin juin 2021, secteur échantillon

Sur le secteur échantillon, 9 nids étaient recensés fin avril et 12 fin juin (tableau 9). Il semble donc que la stérilisation n'ait pas impacté de façon notable les goélands bruns bien que, comme l'an passé, nous ayons demandé d'éviter les secteurs les plus riches en goéland brun comme le 8-20 boulevard Schuman ou les immeubles récents entre la rue Rouxel et la place Louis Darino : il semble que cela n'ait pas été le cas.

Nombre de nids	Total fin avril	Total 24 juin
Cherbourg Centre	2	3
Tour 52 Bvd Schuman	2	3
Tour Kennedy	0	0
Val de Saire	7	9
Fort du Roule	5	5
Résidence les Marguerites	1	1
Tour Kennedy	2	2
Total général	9	12

Tableau 9 : nombre de nids de goéland brun sur le secteur échantillon

IV - 4 Résultats spécifiques : le goéland marin

Recensement fin avril 2021	Goéland marin
Église de Querqueville	0
Querqueville	0
H100	0
Les Provinces	0
Octeville Bourg	0
Vallons	0
Haut Belle Jardinière	8
Hameau de la Mer	0
Querqueville	8
Le Printemps	1
Equeurdreville centre	1
Vallons	0
Les Eleis	0
Les Eleis	0
Résidence Bustamante	0
Equeurdreville centre	0
Vallons	0
Résidence Marguerites	16
Terre-plein des Mielles	1
Tourlaville ville	4
Tourlaville ZA	3
Val de Saire	8

Roule	13
Cherbourg Centre	0
Les Provinces	1
Octeville Bourg	0
Sud-Est	3
Tourlaville ville	0
Tourlaville ZA	6
Val de Saire	3
Sol-Les Couplets	0
Hameau de la Mer	0
Tour 52	5
Cherbourg Centre	5
Les Provinces	0
Octeville Bourg	0
Val de Saire	0
Vallons	0
Tour Kennedy	6
Cherbourg Centre	1
Terre-plein des Mielles	0
Val de Saire	5
Total général	49

Tableau 10 : résultats des recensements du goéland marin (nids, adultes seuls ou couples)

Hormis la population nicheuse de la digue et des forts de la rade de Cherbourg (réserve du GONm), celle de la DCNS et de l'école des Fourriers, l'effectif total nicheur de l'agglomération de Cherbourg telle qu'elle est ici considérée est de 49 couples. Sur l'ensemble de ces secteurs, 59 couples nicheurs avaient été recensés en 2020, 28 en 2019, 46 en 2018 et 39 en 2017.

Pour les secteurs communs aux années suivies par le GONm entre 2011 et 2021 (« Cherbourg - Centre-ville », « Val de Saire », « Sud-est », « Provinces », « Octeville-Bourg » et « Les Vallons »), les résultats sont présentés dans la figure 2. Nous retrouvons dans cet échantillon une stabilisation analogue à celle de l'ensemble de l'agglomération.

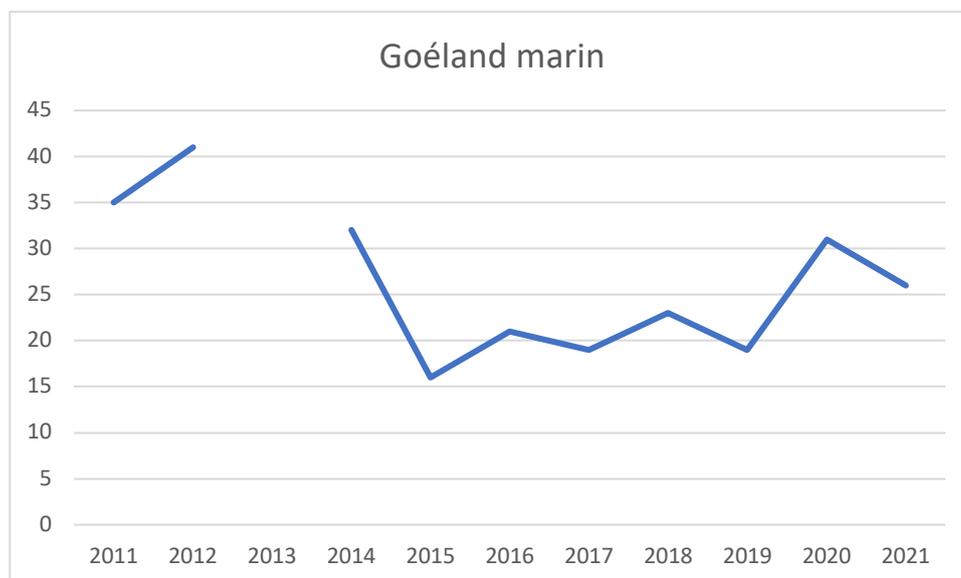


Figure 4 : évolution des effectifs de goéland brun en nombre de couples de 2011 à 2021 (secteurs témoins)

Parmi les 13 nids de goéland marin signalés comme non traités par la société Altivia au moins sept n'ont pas été observés par le GONm (3 sur le Val-de-Saire et 4 en centre-ville). Par contre aucun couple n'a été observé sur les deux quartiers échantillon à la fin du mois de juin

(Tableau 11). Rappelons que l'espèce ne doit pas être stérilisée (ni même dérangée) puisqu'elle est protégée intégralement.

Nombre de sites Recensement du 24 juin Goéland marin	Nids avec poussins Nombre de poussins			Nid à contenu non précisé	Adulte seul	Couple	Total
	1	2	3				
Cherbourg Centre	0	0	0	1	0	2	3
Fort du Roule							
Tour 52 Bvd Schuman	0	0	0	1	0	2	3
Tour Kennedy	0	0	0	0	0	0	0
Val de Saire	0	0	0	4	2	1	7
Fort du Roule	0	0	0	3	0	0	3
Les Eleis							
Résidence les Marguerites	0	0	0	1	1	0	2
Tour Kennedy	0	0	0	0	1	1	2
Total général	0	0	0	5	2	3	10

Tableau 11 : résultats des recensements du goéland marin, fin juin 2021, secteur échantillon

V - Nombre de nids traités par secteur et observations de poussins sur les deux secteurs concernés par la stérilisation des œufs de goéland argenté

En 2021, la ville de Cherbourg-en-Cotentin a commandé à la société « Altivia » un traitement des œufs de goéland argenté. Le bilan produit par cette société a été fourni tardivement au GONm.

Sur le secteur échantillon, 164 nids étaient recensés fin avril, 220 nids ou nichées y ont été repérés début juin puis 90 nids et 100 nichées fin juin (tableau 12).

Nombre de nids	Total fin avril	Total 24 juin
Cherbourg Centre	77	27 nids + 24 nichées
Fort du Roule	2	5 nids
Tour 52 Bvd Schuman	71	21 nids + 20 nichées
Tour Kennedy	4	1 nid + 4 nichées
Val de Saire	87	63 + 76 nichées
Fort du Roule	36	14 nids + 31 nichées
Les Eleis	0	2 nichées
Résidence les Marguerites	15	12 nids + 3 nichées
Tour Kennedy	46	37 nids + 40 nichées
Total général	164	90 nids + 100 nichées

Tableau 12 : nombre de nids ou de nichées de goéland argenté sur le secteur échantillon fin avril et fin juin

Dans le quartier Val-de-Saire, 17 adresses ont été visitées par la société Altivia dans le cadre du traitement des œufs et 44 en centre-ville. En considérant l'effectif maximum de nids traités par adresse, ce sont au moins 76 nids qui ont été traités avant éclosion sur le Val-de-Saire et 77 en centre-ville ; 153 couples ont donc eu leurs œufs traités avant éclosion.

Onze nichées et un nid inaccessible ont été notés en plus sur le Val-de-Saire et 17 nichées et trois nids inaccessibles en centre-ville.

La société Altivia a donc repéré 185 nids sur les adresses visitées dans les deux quartiers.

Le nombre maximal d'œufs (traités et non traités) de 563 et le nombre de jeunes à l'envol de 43.

En comparant les données du GONm et celles d'Altivia, nous observons que nous pouvons ajouter au moins 18 nids supplémentaires aux observations faites à distance. Les équipes

de stérilisateurs qui vont sur les toits trouvent plus de nids que nous qui n'observons qu'à distance et ne repérons qu'une partie des couples : ce qui est logique.

Concernant l'efficacité de la stérilisation sur les deux secteurs, d'après les données d'Al-tivia avec 43 jeunes à l'envol pour 185 couples, cela ferait une moyenne de 0,2 jeune/couple.

Toutefois, les observations réalisées par le GONm le 24 juin montre qu'au moins 100 couples ont produit des poussins sur l'ensemble des secteurs du Val-de-Saire et du centre-ville (tableau 13), soit environ 45 % des nicheurs certains (nids + nichées observé début juin) et environ 25 % des couples ou oiseaux encore présents sur ces deux secteurs à la fin du mois de juin.

Ces proportions de couples ayant produit des poussins est donc relativement importante, elle est liée notamment au fait que la société traitant les œufs ne traite qu'une partie des adresses.

Nombre de sites Recensement du 24 juin Goéland argenté	Nids avec poussins Nombre de poussins			Nid à con- tenu non précisé	Adulte seul	Couple	Total
	1	2	3				
Cherbourg Centre	12	11	1	27	62	47	160
Fort du Roule				5	3	1	9
Tour 52 Bvd Schuman	10	9	1	21	55	45	141
Tour Kennedy	2	2	0	1	4	1	10
Val de Saire	43	25	8	63	53	39	231
Fort du Roule	15	10	6	14	16	15	76
Les Eleis	1	1					2
Résidence les Marguerites	1	1	1	12	1	0	16
Tour Kennedy	26	13	1	37	36	24	137
Total général	55	36	9	90	115	86	391

Tableau 13 : résultats des recensements du goéland argenté, fin juin 2021 sur le secteur échantillon

VI - Conclusion

Sur les six secteurs suivis depuis 2011, le goéland brun (espèce strictement protégée) est en régression. Le goéland marin (autre espèce strictement protégée) et le goéland argenté (espèce protégée, mais susceptible de régulation) baissent cette année, mais il faudra un suivi plus long pour en mesurer l'ampleur.

Rappelons que le traitement des œufs a pour principal objectif de diminuer les nuisances sonores dues aux cris des goélands particulièrement pendant l'élevage des jeunes. La stérilisation des œufs, si elle est menée efficacement, empêche les éclosions, ce qui diminue d'autant les émissions sonores, considérées comme des nuisances par certains habitants.

Rappelons que les suivis effectués par le GONm depuis la fin des années 1990 sur plusieurs villes normandes montrent qu'il ne faut pas s'attendre à une diminution importante de la population du goéland argenté d'autant plus que le but premier des stérilisations n'est pas de faire diminuer les effectifs nicheurs, mais bien de diminuer les nuisances sonores et les dépôts excessifs sur les toits, qui vont ensuite dans les gouttières. Ainsi, sur la ville du Havre, ce n'est qu'au bout de seize ans d'intervention, que les secteurs systématiquement stérilisés commencent à voir les effectifs nicheurs diminuer de façon significative ... mais cette diminution s'est accompagnée d'une occupation d'un plus grand nombre de quartiers et, au final, la population sur l'ensemble de la ville n'a pas diminué.

De plus, lorsque les interventions de traitement des œufs sont seulement ponctuelles ou partielles, cela conduit au contraire à augmenter les nuisances sur certains quartiers, les goélands argentés n'ayant pas eu de poussin se regroupent et volent au-dessus des secteurs où les densités de poussins sont importantes.

Par rapport au coût important que représente le traitement des œufs, les effets à attendre sur la population de goéland argenté sont donc assez limités à moyen terme. Sur le très long terme, un recul de plus de vingt ans ne laisse toujours pas entrevoir une diminution des effectifs à l'échelle des agglomérations concernées. Il est important de rappeler que depuis les années 1990, plusieurs colonies en sites naturels ont connu une forte régression et si, jusqu'alors, la baisse des effectifs de goéland argenté en sites naturels semblait être compensée par l'augmentation en sites urbains, ce n'était plus le cas dès 1998 (Debout, 2005). Dans la liste rouge normande (Debout, 2016), le goéland argenté est maintenant considéré comme « vulnérable ».

VII - Préconisations du GONm

VII.1 - Favoriser le retour des oiseaux en milieu naturel

La solution idéale serait de favoriser le retour des oiseaux en milieu naturel ou semi-naturel. Cela nécessiterait la mise en protection des sites identifiés comme les plus favorables (notamment ici les forts de la rade de Cherbourg et l'île Pelée en particulier, ou encore l'île du Large à Saint-Marcouf). Cela pourrait se traduire par une restriction d'accès de mars à juillet, une signalisation dissuasive, ainsi qu'une surveillance des sites et des opérations de dératification.

En 2014, en Haute-Normandie, trois goélands, pourtant nés en milieu urbain, ont établi leur nid sur le littoral. Cette observation atteste que le retour au milieu naturel est toujours possible pour l'espèce, même pour un oiseau né en milieu urbain. Cela montre également que le brassage génétique entre oiseaux urbains et littoraux est bien réel (Le Guillou et al., 2014).

VII.2 - Réduire les sources de nourriture

Certains habitants de Cherbourg-en-Cotentin nourrissent volontairement ou involontairement les goélands. Il est donc important de rappeler aux habitants que les goélands ne doivent pas être nourris :

- En informant, voire en verbalisant ceux qui, volontairement ou involontairement, les nourrissent (le nourrissage des goélands est interdit : article 120 du règlement sanitaire du 7 juin 1985) ;
- En supprimant l'accès possible aux poubelles (déposer les poubelles dans des containers le moins de temps possible avant le ramassage des ordures) ;
- En indiquant aux restaurateurs qu'ils doivent garder leurs arrière-cours sans déchets à l'air libre ;
- En fermant les décharges ;
- En supprimant l'accès possible aux déchets de la pêche.

Ces deux derniers points sont de loin les plus importants. Par exemple, Pons (1996) a montré que la fermeture de la décharge de Brest a conduit à une diminution de 19 % des effectifs nicheurs sur la colonie voisine de Tréberon (en site naturel).

VII.3 - Tenter de limiter la nidification sur les habitations et inciter les goélands à nicher sur les zones industrielles

Il faut qu'un maximum d'habitants pose :

- Des pics et des fils sur les toits en pente, sur les cheminées et à leur base,
- Ou des filets sur les terrasses des immeubles.

Le nettoyage des terrasses en période inter-nuptiale est également important afin de retirer tout ce qui peut servir à construire les nids.

Des efforts isolés ne permettront pas de limiter la population de goélands.

Pour limiter l'attrait des secteurs habités du centre-ville pour les goélands et les inciter à s'installer plutôt dans les zones industrielles où les nuisances sont moins importantes, **il faut limiter les traitements aux zones habitées et ne pas traiter les zones industrielles.**

VII.4 - Favoriser la reproduction du goéland marin

Il s'agit de favoriser la seule prédation efficace possible en favorisant la reproduction du goéland marin. En l'état actuel de nos connaissances, si on prend l'exemple de la colonie en site naturel de Saint-Marcouf, un peu plus de 300 couples de goélands marins se sont substitués à plus de 2 500 couples de goélands argentés.

VII.5 – Ne pas traiter les nids de goéland brun

Même si nous ne pouvons pas l'affirmer puisque nous n'avons pas eu accès directement aux nids, il est possible que certains nids de goéland brun soient parfois traités par erreur puisque les nids et œufs de cette espèce sont impossibles à différencier de ceux du goéland argenté. Il faut donc être très attentif à la présence du goéland brun et ne pas traiter le ou les nids où un doute subsiste du fait de sa présence aux alentours du site en cours de traitement. Dans ce cas il ne faut pas traiter les nids même s'il y a également des goélands argentés présents.

Ainsi, cette année, le passage des stérilisateurs sur le bâtiment 8-20 Boulevard Schumann ainsi que sur les logements sociaux « quart-de-bassin », sont à déplorer.

VII.6 - Suivis à prévoir si des traitements des œufs de goéland argenté sont mis en place dans le futur

Il faudra au minimum reconduire les recensements de goélands sur les six secteurs suivis depuis 2011 si la stérilisation des œufs ne concerne que ces zones. Si la stérilisation est menée sur plusieurs années, un recensement plus complet sur les 13 secteurs devra être reconduit régulièrement afin de savoir si la stérilisation conduit à un déplacement des goélands.

Sur les zones qui feront l'objet de stérilisation il faudra qu'un organisme de protection de la nature comme le GONm, localise le plus précisément possible les couples de goélands marin et brun (deux espèces dont les œufs ne doivent pas être traités) avant chaque passage de stérilisation ; ces localisations devront être fournies aux équipes traitant les œufs pour que ces deux espèces ne soient pas traitées.

Sur les terrasses où se mélangent des goélands bruns et argentés et où les nids des goélands bruns n'ont pas été localisés très précisément auparavant (grâce à la présence d'un point haut se trouvant à proximité), il est préférable de ne traiter aucun nid car il est impossible de différencier les nids et œufs de ces deux espèces. Normalement les erreurs entre les nids de goéland marin et argenté doivent être rares car les nids de goéland marin sont nettement plus grands et les œufs plus gros.

Sur les quartiers traités, il faudra prévoir un recensement à la fin du mois de juin afin de savoir quelle proportion de goéland argenté a produit des jeunes malgré le traitement des œufs et pour s'assurer que les goélands marin et brun ont bien produit des poussins.

Bibliographie

- BOULARD C (2016) - Les goélands urbains de Cherbourg-Octeville - Saison 2016. Groupe Ornithologique Normand, 18 p.
- DAUGUET F, ADAM A & MOREL F (2017) - Inventaire et recensement des goélands nicheurs sur les toits de l'agglomération de Cherbourg-en-Cotentin - Saison 2017. Groupe Ornithologique Normand, 15 p.
- DAUGUET F, LAPIE D & MOREL F (2018) - Inventaire et recensement des goélands nicheurs sur les toits de l'agglomération de Cherbourg-en-Cotentin - Saison 2018. Groupe Ornithologique Normand, 21 p.
- DEBOUT G, PURENNE R et DESMARES J (2011) - Les goélands nicheurs urbains de l'agglomération de Cherbourg - Recensement 2011. Cherbourg-Octeville (FR). Groupe Ornithologique Normand, 18 p.
- DEBOUT G (2016) - Liste rouge des oiseaux menacés de Normandie
- JAILLET, V (2014) - Les goélands nicheurs urbains de la ville de Cherbourg-Octeville - Saison 2014. Cherbourg-Octeville (FR) : Groupe Ornithologique Normand, 23 p.
- JAILLET, V (2015) - Les goélands nicheurs urbains de la ville de Cherbourg-Octeville - Saison 2015. Cherbourg-Octeville (FR) : Groupe Ornithologique Normand, 18 p.
- ISSA N. & MULLER Y. coord. (2015) - Atlas des oiseaux de la France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris, 1408 p.
- LE GUILLOU, G., ANSELME, M., JACOB, Y. et MOREL, F. (2014) - Suivi de la population de goéland marin *Larus marinus* de la ville du Havre - Éléments de comparaison avec les autres colonies de Haute-Normandie - Saison de reproduction 2014. Le Havre (FR) : Groupe Ornithologique Normand, 2014. 53 p.
- MOREL F. & LE GUILLOU G. (2017) - Inventaire et recensement des goélands argentés nicheurs sur les toits de la ville du Havre. Groupe Ornithologique Normand / ville du Havre.
- PONS, J.M. Causes et mécanismes de l'évolution numérique de la population française de goélands argentés *Larus argentatus* depuis 1850. 1996. in Journées scientifiques et techniques du Havre. Colonies de goélands en zone urbaine. pp. 53-63.
- PESNEL E & MOREL F (2019) - Inventaire et recensement des goélands nicheurs sur les toits de l'agglomération de Cherbourg-en-Cotentin - Saison 2019. Groupe Ornithologique Normand, 20 p.
- PURENNE, R. et DEMAREST, T. (2012) - Les goélands nicheurs urbains de la ville de Cherbourg-Octeville - Saison 2012. Cherbourg-Octeville (FR) : Groupe Ornithologique Normand, 16 p.
- UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2016) - La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France